

Élections municipales

30 mars 2014 : le conseil municipal prend ses fonctions



AU PREMIER RANG, DE GAUCHE À DROITE

Roland **Di Bartoloméo** (conseiller délégué) - Didier **Nicloux** (3^e mandat d'adjoint) - **Denis Baur** (2^e mandat de maire)
Christophe **Thill** (2^e mandat d'adjoint) - Nathalie **Le Lay** (1^{er} mandat d'adjoint)

AU DEUXIÈME RANG, DE GAUCHE À DROITE

Walter **Bellofatto** - Nadine **Grosjean** - Daniel **Breistroff** - Sandrine **Scheid** - Isabelle **Renoir**
René **Kirschwing** (conseiller délégué) - Nicole **Greff** - Agnès **Regnier** - Didier **Kaizer** - Christelle **Liska**

La liste « Bien vivre à Kanfen » a été élue au complet dès le premier tour de scrutin avec un taux de 81,65 % des voix et c'est en présence de nombreux Kanfenois et des familles des nouveaux élus qu'a eu lieu dimanche 30 mars l'installation du nouveau conseil municipal, l'élection du maire et de ses adjoints.

Sans surprise Denis Baur a été réélu maire, une fonction qu'il exerce depuis

2008. « *Je vois là une marque de confiance* » a-t-il déclaré, « *de reconnaissance du travail accompli par l'ensemble de l'équipe qui m'a entouré au cours des six années passées* ». Le Maire a tenu à remercier les Kanfenois mais également le personnel communal. Fort de cette confiance, le nouveau conseil s'engage à œuvrer pendant ce nouveau mandat pour le bien et la prospérité du village.

Vous désirez être informé en temps réel des actualités communales importantes (coupures d'eau et d'électricité, dates des conseils municipaux, modification du calendrier du ramassage des ordures ménagères et tri sélectif, manifestations, etc), n'hésitez pas à vous inscrire en envoyant un courriel à l'adresse : infos.kanfen@gmail.com

Nouveau mandat, nouvelle robe pour le **Kanfen infos**, le bulletin de Kanfen et Kanfen-sous-Bois. En effet, nous avons décidé de lui donner des couleurs plus chaudes, une maquette plus claire. Nous souhaitons que ce document d'information puisse satisfaire vos attentes. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des remarques afin d'améliorer encore ce bulletin.

La composition des différentes commissions

Formées par le conseil municipal, elles sont chargées de préparer le travail et les délibérations du conseil

Si elles n'ont aucun pouvoir de décision, c'est en leur sein que s'effectue le travail de réflexion permettant l'élaboration réelle des décisions municipales. Elles se réunissent régulièrement sur

convocation de l'adjoint responsable de la commission. Le maire est président de droit de chaque commission. Elles sont composées de conseillers municipaux, mais peuvent entendre

des personnes extérieures à titre d'experts au titre du 2^e collège. Ce dernier a été constitué lors du conseil municipal du 19 mai 2014.

COMMISSIONS

1^{re} COMMISSION : Finances, budget, évaluation des politiques publiques

Responsable : Denis BAUR

Didier NICLOUX, adjoint - Christophe THILL, adjoint - Nathalie LE LAY, adjoint - Roland DI BARTOLOMÉO, conseiller délégué

2^e COMMISSION : Travaux du bâtiment, des voiries et réseaux divers

Responsable : Didier NICLOUX

René KIRSCHWING - Didier KAIZER - Sandrine SCHEID - Agnès REGNIER

3^e COMMISSION : Culture, affaires scolaires et extrascolaires, communication externe, NTIC & archives

Responsable : Christophe THILL

1^{er} collège : Walter BELLOFATTO - Nicole GREFF • 2^e collège : Isabelle BOUCHER Isabelle - Sabine VEILLET

4^e COMMISSION : Vie associative et solidarité, jeunesse, affaires sociales, personnes âgées

Responsable : Nathalie LE LAY

1^{er} collège : Nadine GROSJEAN - Christelle LISKA • 2^e collège : Germain HEHN - Jean-Charles VARNIER

5^e COMMISSION : Urbanisme, environnement et cadre de vie

Responsable : Roland DI BARTOLOMEO

1^{er} collège : Daniel BREISTROFF - Isabelle RENOIR • 2^e collège : Emmanuel GREGORIS - Solène WEBER

6^e COMMISSION : Forêts et sentiers forestiers

Responsable : Denis BAUR

René KIRSCHWING

Le conseil municipal est représenté par des délégués dans les différents syndicats intercommunaux qui ont compétence sur le territoire de notre commune.

SYNDICATS

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS (SMITU)

La commune est représentée par deux délégués titulaires :

Denis BAUR et Roland DI BARTOLOMEO

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CURAGE DE CATTENOM ET ENVIRONS (SICCE)

La commune est représentée par deux délégués titulaires :

Denis BAUR et Didier NICLOUX

SYNDICAT DE GESTION DU COLLÈGE DE HETTANGE-GRANDE

La commune est représentée par deux délégués :

Walter BELLOFATTO et Christophe THILL

Il doit également désigner des représentants dans diverses structures :

AUTRES

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

La commune est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant :

Denis BAUR (titulaire) et Isabelle RENOIR (suppléante)

COMMISSION DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La commune est représentée par deux délégués outre le Maire :

Didier NICLOUX et René KIRSCHWING

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

La commune est représentée par deux délégués : Christophe THILL comme délégué représentant les élus, Stéphane CITERNE comme délégué représentant les agents

CORRESPONDANT DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Jean-Luc JEANNOT

COMITÉ DE JUMELAGE AVEC LA COMMUNE DE SEPTFONTAINES

1^{er} collège : Nathalie LE LAY - Nicole GREFF • 2^e collège : Isabelle LACH - François SCHEIDT - Raymond PILLOY

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ECLOS

La commune est représentée au sein du conseil d'administration de cette association par deux délégués titulaires : Christophe THILL et Nicole GREFF

CONSEILLER EN CHARGE DES QUESTIONS DE DÉFENSE

Didier NICLOUX

ZAC de Raville

Ça y est, les travaux ont commencé !

Tout le monde a pu constater ces dernières semaines l'évolution des travaux sur deux projets communaux importants situés sur la ZAC de Raville.



La future boulangerie

• Tout d'abord, celui de la boulangerie-pâtisserie où beaucoup d'entre nous se réjouissent déjà d'humer la bonne odeur de pain frais et de viennoiseries.

Bien que le gros œuvre et la toiture soient déjà terminés grâce à une météo clémente et une entreprise de construction très performante, il faudra encore patienter quelques mois. En effet, tous les travaux de second

œuvre, d'aménagement et enfin de finition doivent encore être réalisés.

Encore un peu de patience avant l'ouverture de ce commerce de proximité à côté duquel deux autres cellules commerciales seront également implantées.

• Ensuite, concernant la salle polyvalente, également très attendue, les travaux devraient s'achever en 2015. Ce bâtiment de 450 m², dont 220 m² pour la salle et doté d'installations fonctionnelles (cuisine, bar, scène...), constituera pour notre village un équipement culturel majeur qui nous permettra bientôt d'organiser de nombreux évènements (théâtre, concerts, conférences, expositions, cérémonies,...). Nul doute que cet espace socio-culturel permettra aux Kanfenois de se retrouver dans de bien meilleures conditions que dans la grange du presbytère, certes non dénuée de

charme avec son incontestable emplacement et qui nous laissera tout de même de magnifiques souvenirs.

Quel nom pour notre espace socio-culturel ?

Un appel est lancé aux habitants pour trouver un nom à la salle polyvalente qui deviendra un véritable lieu de rencontres et d'échanges et qui fera partie intégrante de la vie des kanfenois.

Vous êtes donc invités à proposer des noms à déposer par écrit à la mairie ou par courriel (mairie-kanfen@orange.fr). Toutes les propositions, même les plus originales, seront étudiées en commission.

Alors bonne inspiration et bonne recherche !

Les travaux de l'espace socio-culturel avancent à grands pas



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nouveau mandat pour les membres du CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Le centre communal d'action sociale de Kanfen est représenté par les personnes suivantes :

Membres élus :

Denis Baur (Président de droit)
Nathalie Le Lay (Vice-Présidente)
Nadine Grosjean – Christelle Liska -
Daniel Breistroff – Christophe Thill.

Membres nommés :

Marie France Breistroff (*absente sur la photo*) – Yolande Klopfenstein -
Arlette Schmitt – Rémi Hoffmann –
Jean Scheidt.

Si besoin, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 03 82 50 61 10 afin de prendre rendez-vous avec un membre élu du CCAS qui pourra vous aider dans vos démarches.

Le budget communal 2014

Le budget 2014 maintiendra le cap fixé en début de mandat

Malgré les contraintes économiques de plus en plus fortes, dont notamment la diminution des dotations versées par l'État aux collectivités, le budget 2014 maintiendra le cap fixé en début de mandat avec 2 engagements clés :

- maîtrise de la fiscalité (pas de hausse de la fiscalité directe)
 - maîtrise de l'endettement avec un recours à l'emprunt très limité pour financer les grands équipements
- Grâce à la poursuite de nos efforts

quant à la gestion de nos dépenses courantes, nous avons réussi à dégager une épargne nette positive générant de l'autofinancement pour 2014, à hauteur de 279 000 €.

Le budget primitif de l'exercice 2014, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à respectivement 1 020 924 € et 1 446 753 € pour les sections de fonctionnement et d'investissement, a été voté par le conseil municipal le 25 avril 2014.

Les taxes d'imposition pour 2014

Des taux constants

Lors du conseil municipal du 25 avril 2014, il a été décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux des taxes communales qui sont ainsi restés inchangés depuis 2007.

Ces taux vous sont rappelés ci-dessous avec un comparatif avec la moyenne des communes de la CCCE :

	Kanfen	Moyenne des communes CCCE
Taxe d'habitation	13,60 %	16,16 %
Taxe foncière bâti	16,84 %	16,40 %
Taxe foncière non bâti	78,65 %	69,40 %

Espace socio-culturel

Invitation à la cérémonie de la pose de la première pierre.



Denis Baur,
Maire de Kanfen,

les Adjoints,
les Conseillers municipaux,

ont le plaisir de vous inviter à la
**pose de la première pierre de
l'espace socio-culturel**

samedi 31 mai 2014 à 11 h 00

(Rendez-vous sur le parking de covoiturage)

AGENDA

Samedi 31 mai

Pose 1^{re} pierre espace socio-culturel

Dimanche 15 juin

APE - Kermesse des écoles

Judi 19 juin

Assemblée générale club gymnastique

Samedi 28 juin

Assemblée générale ASK

Dimanche 29 juin

Pétanque - Challenge A. Grommerch

Dimanche 13 juillet

Cérémonie du 14 juillet

Vendredi 15 août

Pétanque - Challenge Franco-Lux

Kanfen infos
Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bas

Directeur de la publication :

Denis BAUR, maire de Kanfen

Document écrit et réalisé par :

Christophe Thill, Nicole Greff, Walter Bellofatto,
Isabelle Boucher, Sabine Veillet, Stéphane Citerne

Imprimé en 500 exemplaires par la Mairie

4 rue de la Mairie — 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10 — Fax 03 82 50 61 68

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com